**PASSAGE EN TÉLÉTRAVAIL : AVENANT AU CONTRAT DE TRAVAIL**

**(Sur papier avec en-tête de votre entreprise)**

Entre les soussignés :

 la société ..... (dénomination sociale)

Adresse .....

Immatriculation au RCS .....

Numéro URSSAF .....

Représentée par M. .....

agissant en qualité de .....

D’une part, et

 M. .....

de nationalité .....

demeurant à .....

D’autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

M. …… a été engagé(e) par la société …… à compter du …… (indiquer la date) pour exercer la fonction de ……

Par courrier en date du ……, M. …… a demandé à réaliser une partie de son travail à son domicile. La société …… a décidé de donner une suite favorable à cette demande. Les parties ont donc convenu d’apporter les changements suivants au contrat de travail de M. …...

**Article 1 – Date d’application**

A compter du ……, M. …… exercera ses fonctions en partie dans les locaux de l’entreprise, en partie depuis son domicile.

Seul le lieu de travail de M. …… est partiellement modifié ; les autres éléments de son contrat de travail (rémunération, statut, etc.) restent inchangés.

**Article 2 – Répartition des périodes de travail**

Il est décidé d’un commun accord que M. ……… travaillera :

- les …… (préciser les jours / semaines) dans les locaux de l’entreprise, sis …… ;

- les …… (préciser les jours / semaines) à son domicile, sis ……

Cette répartition pourra être modifiée par commun accord des parties, moyennant un délai de prévenance de ……

**Article 3 – Période d’adaptation**

Cette nouvelle organisation du travail est soumise à une période d’adaptation de …… (semaines / mois), pendant laquelle chacune des parties pourra librement y mettre fin, à condition de respecter un délai de prévenance de …… (jours / semaines).

M. …… réintégrera alors son poste de travail dans les locaux de l’entreprise.

Au-delà de cette période, chaque partie pourra mettre un terme à cette organisation à condition d’en prévenir l’autre partie dans un délai de …… (semaines / mois).

**Article 4 – Durée du travail**

M. …… doit organiser son temps de travail dans le cadre de la législation, de la convention collective et des règles en vigueur dans l’entreprise.

A ce titre, M. …… reconnaît avoir été informé(e) des dispositions relatives :

- aux durées maximales de travail (quotidienne, hebdomadaire et trimestrielle) ;

- aux durées minimales de repos quotidien et hebdomadaire ;

- au recours exceptionnel au travail de nuit et des samedi, dimanche et jours fériés.

M. …… devra en tout état de cause pouvoir être joint(e) à son domicile de …… (heure) à …… (heure).

Les parties conviennent par ailleurs que M. …… relèvera quotidiennement ses horaires de travail sur un document qu’il (elle) remettra chaque mois à son supérieur hiérarchique.

Cet état récapitulatif permettra de contrôler le respect des durées de repos minimales entre deux journées de travail et de vérifier la charge de travail de M. …… Un exemplaire est joint au présent avenant.

Le recours aux heures supplémentaires ne pourra être qu’exceptionnel et sur la demande expresse de la société ……

**Article 5 – Matériel**

La société …… fournit, installe et entretient les équipements nécessaires à l’activité de M. ……

Ces équipements se composent de : …… (détailler).

M. …… recevra une formation, préalablement à l’entrée en vigueur du présent avenant, portant sur l’installation, l’utilisation et l’entretien de ce matériel.

M. …… s’engage :

- à prendre soin des équipements qui lui sont confiés ;

- à prévenir sans délai la société ……, et plus particulièrement M. ……, de toute anomalie ou de tout défaut de fonctionnement de ce matériel ;

- à ne pas utiliser ce matériel à titre personnel.

La société …… prend à sa charge :

- les frais d’entretien, de réparation, voire de remplacement du matériel ;

- les coûts directement engendrés par le télétravail : installation d’une ligne téléphonique professionnelle, abonnement Internet et, sur production de justificatifs, affranchissement du courrier, fournitures diverses nécessitées par la réalisation du travail ;

- les frais de chauffage et d’électricité correspondant à la présence supplémentaire de M. …… à son domicile. Ces frais sont remboursés sur une base mensuelle de …… euros.

La société …… assume la responsabilité des coûts liés à la perte ou à la détérioration des équipements et des données utilisés par M. ……

En cas de cessation du télétravail, M. …… s’engage à restituer le matériel qui lui a été confié le jour de son retour définitif dans l’entreprise.

**Article 6 – Protection des données**

Eu égard au caractère confidentiel des données exploitées par M. ……, ce dernier (cette dernière) s’engage à respecter l’ensemble des procédures de protection des données qui lui seront transmises par le service informatique de la société ……

M. …… veillera en particulier à ne transmettre aucune information à des tiers et à verrouiller l’accès de son matériel informatique afin de s’assurer qu’il (elle) en soit le seul utilisateur.

**Article 7 – Droits individuels et collectifs**

M. …… bénéficie des mêmes droits et avantages individuels et collectifs, en particulier en termes de formation et d’évaluation professionnelles.

**Article 8 – Assurances**

La société …… souscrit une assurance complémentaire portant sur le matériel informatique mis à la disposition de M. …… Une copie du contrat d’assurance est joint en annexe au présent avenant.

M. …… s’engage à informer son assureur du fait qu’il travaille à son domicile avec du matériel appartenant à son employeur et à remettre à ce dernier une attestation « multirisque habitation » couvrant son domicile.

**Article 9 – Santé et sécurité**

Les dispositions légales et conventionnelles portant sur la santé et la sécurité au travail sont applicables à M. ……

M. …… reconnaît avoir été informé(e) par son employeur de ces dispositions ainsi que de la politique de l’entreprise dans ces matières.

En particulier, M. …… s’engage à aménager un poste de travail conforme aux prescriptions qui lui ont été données par son employeur, notamment en termes d’ergonomie et d’utilisation de l’écran d’ordinateur.

La société …… remboursera les éventuels frais d’aménagement pour un montant maximum de …… euros.

Afin de vérifier la bonne application des dispositions légales et conventionnelles portant sur la santé et la sécurité au travail, la société ……, le comité d’hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de la société …… (ou, le cas échéant, les délégués du personnel) et les autorités administratives compétentes en la matière peuvent avoir accès au domicile du salarié.

La visite doit être préalablement notifiée à M. ……, qui doit donner son accord.

M. …… est par ailleurs autorisé(e) à solliciter lui-même une visite d’inspection auprès des personnes susvisées.

Fait en double exemplaire à ....., le .....

(Signature des parties précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Signature du salarié Signature de l'employeur